

Paris, le 5 février 2021

Lancement du premier Challenge des startups dans les secteurs d'avenir

Du 1^{er} mars au 30 avril 2021, Cnam incubateur et Pôle emploi Île-de-France organisent le Challenge des startups dans les secteurs d'avenir. Ce challenge est ouvert aux startups qui se mobilisent pour créer ou maintenir des emplois. Les trois vainqueurs bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pendant un an.

Les profils des candidats recherchés sont des entrepreneurs franciliens ayant créé une jeune société développant un projet innovant. Une attention particulière sera portée pour les projets dans les secteurs prioritaires définis par France Relance, l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ils doivent par ailleurs pouvoir justifier d'un potentiel de création d'au moins dix emplois dans les cinq ans.

Le lancement de cet appel à projet aura lieu le 1^{er} mars 2021. La clôture des dépôts de dossier de candidature est fixée au 30 avril 2021. A l'issue d'une première sélection, dix startups candidates seront auditionnées par un jury composé de représentants de Cnam incubateur, de Pôle emploi Île-de-France ainsi que d'experts du domaine de la création de startups et de l'innovation. La remise des prix aux trois vainqueurs aura lieu en mai 2021.

Les trois startups lauréates intégreront le programme d'incubation du Cnam pendant un an. Elles bénéficieront d'une mise à disposition d'espace de travail, d'un coaching personnalisé et de formations animées par des fondateurs d'entreprise. Pour développer leur innovation, elles auront un accès privilégié aux laboratoires du Cnam ainsi qu'à un réseau d'investisseurs. Pôle emploi les accompagnera durant toute cette période pour la création d'emploi et le volet RH.

→ En savoir plus sur le Challenge des startups dans les secteurs d'avenir | Information et dossier de candidature à télécharger à télécharger à partir du 23 février 2021 : cnam-incubateur.fr

Contact

Sabrina Krouri, responsable de Cnam incubateur

sabrina.krouri@lecnam.net | 06 08 11 64 51

L'incubateur du Cnam, inscrit dans la continuité de l'offre de formation de l'établissement, propose un accompagnement personnalisé des projets entrepreneuriaux des auditeurs, mais également des créateurs d'entreprises extérieurs. Bénéficiant d'un espace de 300 m² au cœur du 3^e arrondissement de Paris, il met à disposition des porteurs de projet les ressources documentaires du Cnam, ainsi qu'un accès au musée des Arts et Métiers, formidable mémoire des techniques humaines et inépuisable source d'inspiration. L'incubateur du Cnam offre surtout la possibilité d'accéder à l'ensemble des expertises et compétences managériales, commerciales, scientifiques... portées par les enseignants et les chercheurs du Cnam, et ce sur l'ensemble de son réseau national et ultramarin.

cnam-incubateur.fr

Contact presse Cnam :

Amélie Zanetti : amelie.zanetti@lecnam.net | 06 33 59 34 18

[Conservatoire national des arts et métiers](#) | [Musée des Arts et Métiers](#)

Le Cnam

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Ses trois missions principales sont la formation professionnelle tout au long de la vie, la recherche technologique et l'innovation, et la diffusion de la culture scientifique et technique. Disposant d'un fort ancrage territorial, le Cnam propose plus de 500 parcours de formation dans les domaines des sciences exactes, techniques et tertiaires. Chaque année, il accueille plus de 55 000 auditeurs et délivre plus de 13 000 diplômes, certifications ou titres. Le Cnam développe une recherche pluridisciplinaire et transdisciplinaire en lien avec les grands enjeux de la société. Dans ses 20 laboratoires et ses 16 équipes pédagogiques nationales, il accueille 430 chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi que 360 doctorants. Le musée des Arts et Métiers, composante du Cnam, conserve une collection remarquable de près de 80 000 objets et 15 000 dessins, témoins de l'évolution des savoirs scientifiques et du progrès technique, dont près de 2 500 objets exposés au public.

cnam.fr

arts-et-metiers.net

Contact presse Pôle emploi Île-de-France :

Julie Laurain : julie.laurain@pole-emploi.fr | 06 18 39 44 68

<https://www.pole-emploi.fr/accueil/>

Pôle emploi

Pôle emploi œuvre au quotidien pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement. Son implantation sur l'ensemble du territoire francilien, au travers de ses plus de 130 implantations, essentiellement des agences locales, permet à Pôle emploi d'être au plus près des besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs et d'identifier les services à développer pour répondre aux besoins du marché du travail.